FO la force syndicale

# Le Pote Agé

*Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s* ***FORCE OUVRIERE*** *de Vaucluse*

Dispensé de timbrage
AVIGNON CTC
Trimestriel n° 5
octobre 2011
déposé le
15.10.2011
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

**Bulletin trimestriel d'information**
Imprimé au siège de l'Association
**1,50€** - Abonnement annuel **5€**
N° CPPAP:
ISSN: 2118-0822

**Directeur de la publication:**
**Claude JENET**

**On commence à vieillir quand on cesse d'apprendre**

## SOMMAIRE :


- **Edito**
- **Compte-rendu succinct d'une activité riche et variée**
- **AAA**
- **Guide pour les personnes en perte d'autonomie**
- **Rennes le Château**
- **Nos lecteurs s'expriment**
- **Petite compilation cruelle**


## A LIRE


**« MODIFIER LES NORMES DE CONSTRUCTION… POUR PERMETTRE À TOUT UN CHACUN, QUEL QUE SOIT SON ÂGE, SA MOBILITÉ, DE VIVRE À SON DOMICILE EN TOUTE SÉCURITÉ ET EN TOUTE QUIÉTUDE. »** **P.2**

**«LES GOUVERNEMENTS LES UTILISENT POUR IMPOSER L'AUSTÉRITÉ AUX SALARIÉS»** **P.2**

**«LORSQU'ON A BESOIN, POUR RESTER CHEZ SOI, D'UNE AIDE POUR SE LEVER, SE NOURRIR OU SE DÉPLACER, IL N'EST PAS FACILE DE S'ORIENTER»** **P.3**

**«RENNES LE CHÂTEAU FAIT PARTIE DE CES ENDROITS UN PEU PARTICULIERS. SON HISTOIRE, LES LÉGENDES ET MYSTÈRES QUI L'ENTOURENT EN FONT UN LIEU À PART.»** **P.3**

**« LA PREMIÈRE RÉGLE D'OR À FAIRE VOTER C'EST LE SILENCE»** **P.4**


# L'éditorial de Claude JENET

## LE TEMPS DE LA RÉVOLTE !

La crise s'accentue et, avec elle, les signes inquiétants qui ne sont que des marques de la décomposition du système capitaliste. Les traders ont supplanté les usines ; l'argent facile, les placements immatériels tiennent lieu d'investissements. Le travail ne serait plus aussi indispensable pour dégager la plus value nécessaire au capital pour se régénérer. Dans leur lutte hégémonique, capitalistes d'industrie et capitalistes financiers ne se font pas de cadeaux, les « morts » s'accumulent et les risques « géopolitiques » s'accroissent. (Terme pudique utilisé pour évoquer les risques de conflits). La pauvreté aussi est explosive. Sur les 7 milliards d'habitants de la planète, la moitié vit en dessous du seuil de pauvreté. Même aux USA, pays le plus riche du monde, la pauvreté gagne du terrain : en 2010, 46,2 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté (15,1 % de la population) soit le niveau le plus élevé depuis 52 ans.

Dans les pays occidentaux, le chômage explose, la croissance régresse, le pouvoir d'achat diminue, des millions de postes de travail sont supprimés ou réorganisés, la précarité s'accentue. Si l'on en croit l'OCDE en trois ans, ce sont 13 millions de licenciements qui sont intervenus et l'on compterait 25 millions de jeunes de – 25 ans qui ne seraient ni salariés ni étudiants.

C'est dans ce tableau préoccupant que les pouvoirs publics s'emparent du dossier explosif que constitue la dette publique. Une peccadille de quelques 1.646 milliards d'euros dont il conviendrait, au plus vite, de réduire l'ampleur afin de rentrer dans les normes du traité de Maastricht.

Réduire la dette ? Mais quelle dette ? Qui l'a creusée ? Et donc, qui va payer ?

En quoi les travailleurs, salariés actifs, retraités ou chômeurs, mais aussi la jeunesse seraient-ils coupables d'avoir laissé se gonfler pareil dû ?

Ceux qui depuis des décennies gèrent, alternativement, les affaires du pays, ne portent-ils pas en premier, la responsabilité de cette situation. Doit-on aussi blanchir l'attitude des banquiers, des organismes financiers et autres fonds spéculatifs qui ont provoqué la crise et grassement profité de la situation, y compris en ayant recours aux fonds publics (nos impôts).

Aujourd'hui rien ne serait plus urgent que de remettre à flot les finances publiques qui se trouvent sous la menace directe des agences de notation. En gage de bonne disposition, le Premier Ministre a préconisé « un rapprochement des durées du travail et de l'âge de départ à la retraite, entre la France et l'Allemagne », ce qui signifie, rien moins, que le passage à 65 puis 67 ans !..Plus qu'une indication, ces propos marquent clairement les options retenues.

***«Réduire la dette ? Mais quelle dette ? Qui l'a creusée ? Et donc, qui va payer ?»***

Alors que les riches deviennent plus riches encore, que la pauvreté s'accentue, que l'écart grandit entre les possédants et les exploités, tout porte à penser que la facture sera présentée à ceux qui subissent la crise et pas à ceux (ou si peu) : spéculateurs, banquiers, financiers, fonds de placements, et autres boursicoteurs en tous genres, qui en porte la lourde responsabilité.

Cette dette n'est pas la nôtre, elle n'est pas celle de la population laborieuse, et pas davantage celle de la jeunesse…

A l'heure où le capitalisme dévoyé ne parvient plus lui-même à maîtriser ses propres turpitudes et ses nombreuses exactions, il est urgent de renforcer la cgt-F.O . Plutôt que s'impliquer dans une démarche néo-corporatiste, le syndicalisme doit d'abord s'appuyer sur la jeunesse pour conforter sa puissance et son indépendance.

**Le temps de l'indignation est désormais dépassé, celui de la révolte organisée doit prendre le relais.**

# NOS ACTIVITÉS

## COMPTE-RENDU SUCCINCT D'UNE ACTIVITÉ RICHE ET VARIÉE

L'Union Départementale a réuni le Comité Général le vendredi 23 septembre 2011.
Il s'agit d'une structure composée des secrétaires et des trésoriers des sections syndicales qui, réunie entre deux Congrès, permet de faire le point sur la situation et l'activité.
Claude JENET et Laure LAMBERTIN y représentaient l'UDR-FO de Vaucluse.
Quarante sections syndicales étaient présentes.
La discussion fut riche, tant par les informations sur ce qui se passe dans tous les secteurs de notre département que par la combativité de nos camarades qui sont engagés dans des élections professionnelles rendues plus lourdes par les lois sur la représentativité.
Entre autres informations : les attaques contre la Sécurité Sociale passent aussi par des fermetures de centres ( Raspail à Avignon, Carpentras, Sorgues); ces fermetures s'accompagnent de la vente des biens immobiliers. Ces biens achetés par la Sécu, donc nos cotisations, sont revendus avec « partage » des revenus de la vente entre la Sécu et l'Etat ! Scandaleux ! De quoi renforcer, s'il le fallait, notre détermination à défendre la Sécu de 45 !
Détermination que Claude JENET a réaffirmé dans son intervention.
Le 29 septembre 2011, nous sommes intervenus, par écrit, auprès du Secrétaire d'Etat au logement, pour lui rappeler que les personnes âgées désirent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Or, trop souvent, le logement n'est plus adapté à leur condition physique ou à leur état de santé. Il est alors impératif d'engager des travaux pour aménager l'habitation. Bon nombre de personnes y renoncent à cause du coût qu'elles ne peuvent assumer, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat n'accordant une subvention qu'aux revenus très modestes. Nous sollicitons donc une revalorisation significative des plafonds de ressources pour permettre aux retraités de pouvoir vivre chez eux en toute sécurité après avoir adapté leur logement à leur perte d'autonomie.
Nous lui avons fait remarquer qu'il est pour le moins surprenant que de nombreuses réglementations aient modifié bien des normes sans qu'aucune d'elles ne se soucie que l'habitat soit adapté à tous les âges de la vie et aux handicaps qui peuvent survenir à tout moment suite à une maladie ou à un accident.
En conséquence, nous lui avons fait part de nos propositions visant à modifier les normes de construction en ce qui concerne le logement individuel ou collectif pour permettre à tout un chacun, quel que soit son âge, sa mobilité, de vivre à son domicile en toute sécurité et en toute quiétude.
Nous lui avons proposé d'engager une réflexion en regroupant autour d'une même table des architectes, des gérontologues, des associations de retraités, des associations de handicapés, afin de définir les modifications indispensables à apporter à l'habitat afin qu'il soit toujours adapté aux conditions physiques de celui qui l'occupe.
La mairie d'Avignon que nous avions sollicitée pour modifier le fonctionnement des feux tricolores, nous a fait savoir qu'elle demandait au CERTU (1) d'étudier nos propositions et de donner son accord pour un essai test.

# INFO PRATIQUES

## AAA

Depuis 2008 nous entendons parler en permanence de 3 agences de notation aux pouvoirs exorbitants faisant planer de lourdes menaces sur la vie quotidienne des salariés (et ceux qui voudraient bien l'être), des jeunes, des retraités.

**De quoi s'agit-il réellement** ?
Le secteur économie de notre Confédération a rédigé un document permettant de comprendre ce qui est en jeu, ce petit texte est censé vous permettre d'y voir plus clair, le texte complet est à votre disposition, n'hésitez pas à le demander. Comment en est-on arrivé à une situation où … les Etats sont à ce point dépendants des avis émis par trois sociétés privées ?
Ces agences (toutes 3 américaines) évaluent la solvabilité à long terme d'un emprunteur, tant qu'elles mettent une « bonne note », l'emprunteur est tranquille, si elles baissent la note l'emprunteur voit les taux d'intérêt des prêts consentis augmenter. Ce qui est devenu gravissime depuis 2008 c'est la publication de leur jugement sur la capacité des Etats à rembourser leur « dette ».

| Moody's | Standard and Poor's | Commentaire |
|---|---|---|
| Aaa | AAA | Le risque est quasi nul, la qualité de la signature est la meilleure possible. |
| Aa | AA | Quasiment similaire à la meilleure note, l'émetteur noté AA est très fiable. |
| A | A | Bonne qualité mais le risque peut être présent dans certaines circonstances économiques. |
| Baa | BBB | Solvabilité moyenne |
| Ba | BB | A partir de cette note, l'affaire commence à être spéculative. Le risque de non remboursement est plus important sur le long terme |
| B | B | La probabilité de remboursement est incertaine. Il subsiste un risque assez fort. |
| Caa | CCC | Risque très important de non remboursement sur le long terme |
| Ca | CC | Très proche de la faillite, emprunt très spéculatif. |
| C | D | Situation de faillite de l'emprunteur. |

Comment fabriquent-elles leurs notes ? Chaque agence dispose d'en groupe d'analystes chargé de suivre en continu la situation d'un pays. Un analyste suit en moyenne 10 à 12 pays (environ 2 jours par pays), il utilise les données publiques officielles et les informations que les pouvoirs publics veulent bien mettre à sa disposition.
Preuve a été faite du manque de fiabilité de ces agences et de la dangerosité de leurs interventions mais les gouvernements les utilisent pour imposer l'austérité aux salariés, introduisant, pour certain d'entre eux, essayant pour les autres, dans leur constitution une « règle d'or » interdisant de fait toute négociation dans la fonction publique, détruisant tous les services publics attaquant la sécurité sociale pour mettre tout cela dans les mains des rapaces du privé.

Notre Confédération dit NON A LA REGLE D'OR, ne nous laissons pas faire.

(1) **CERTU**: créé suite au décret n° 94-134 du 9 février 1994, le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques est chargé de conduire des études dans le domaines des réseaux urbains, des transports, de l'urbanisme et des constructions publiques, pour le compte de l'Etat ou au bénéfice des collectivités locales.

# LE DOSSIER DU TRIMESTRE

## GUIDE POUR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

L'agence nationale des services à la personne vient de publier un guide intitulé : « Des services de qualité pour mieux vivre chez vous », pour les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
Ce guide présente les différences entre un service prestataire, un service mandataire et l'emploi direct.
Il a été conçu pour accompagner le lecteur, lui donner des repères à chacune des étapes, des clés pour opérer un choix éclairé, établir une relation de qualité avec les intervenants à domicile.
Il permet d'évaluer ses besoins et de voir ce qui existe aujourd'hui.
Il donne des informations sur la réglementation, sur les droits et les devoirs des utilisateurs de services à la personne.
Lorsqu'on a besoin, pour rester chez soi, d'une aide pour se lever, se nourrir ou se déplacer, il n'est pas facile de s'orienter à travers une offre de service de plus en plus diversifiée.
Ce guide apporte une aide appréciable et nous aide à comprendre qu'un service de qualité est un service personnalisé répondant à nos besoins, nos souhaits, à nos habitudes et à notre choix de vie.
Il propose des exemples de questions à se poser : que puis-je faire et ne pas faire chez moi au quotidien? Quelles tâches me semblent difficiles? Quels gestes m'épuisent? Que fais-je de moins en moins parce que cela me demande trop d'efforts? Par exemple, suis-je capable de me lever tout seul? Est-ce que le ménage ou l'entretien du jardin me pose un problème? Puis-je encore cuisiner facilement? Dois-je être accompagné pour sortir?

**« que puis-je faire et ne pas faire chez moi au quotidien »**

Pour répondre à ces questions et évaluer ma situation, le plus simple est de partir des gestes de ma vie quotidienne et d'estimer le degré de difficulté de chacun : puis-je l'accomplir sans problème, seul(e) mais difficilement, ou très difficilement? Ai-je besoin de me faire assister
Pour m'aider à en faire la liste, je répartis ces gestes en trois grandes catégories :

1. Les gestes fondamentaux de ma vie quotidienne,
2. Ceux qui concernent mon domicile,
3. Ceux qui concernent ma vie sociale et mes activités extérieures.

A présent, je connais mes besoins et mes priorités, mais puis-je financer l'ensemble des services dont j'ai besoin? Le guide m'indique les différents organismes que je dois contacter pour une aide financière.
Il m'apprend à décrypter les offres de service, à lire et comprendre un devis, à refuser la maltraitance, les violences matérielles ou financières.

**Agence nationale des services à la personne**
**3 square Desaix**
**75015 PARIS**

**Tél : 3211 (0,12€/mn)**

# A LA DECOUVERTE DE

## Rennes le Château

Rennes le Château (Aude) fait partie de ces endroits un peu particuliers. Son histoire, les légendes et mystères qui l'entourent en font un lieu à part.
Perché sur un piton rocheux, le village est un superbe belvédère.
A son apogée (VIIIème siècle), Rennes le Château, était une ville aussi importante que Carcassonne ou Narbonne. Actuellement, 23 habitants y résident à l'année et pourtant le village accueille 150.000 visiteurs par an
Ce sont principalement des chercheurs de trésor, dont 50% sont originaires de l'étranger.
Près d'un siècle après la mort de l'abbé Saunière, son trésor supposé suscite plus que jamais les passions. Plus de 500 romans, thèses ou essais ont été écrits sur le sujet.
Dans les années 60 des gens venaient avec des pelles et des pioches ou achetaient des propriétés pour les fouiller. Ils espéraient trouver le trésor des Wisigoths, celui des hérétiques cathares ou encore l'Arche de l'Alliance.

Un arrêté municipal a interdit les fouilles en 1965, mais certains ne se laissent pas décourager et vont jusqu'à faire des trous dans… le cimetière!
En 2003, des fouilles légales menées à la suite d'une mission de scientifiques américains n'ont rien donné.
Cependant les chercheurs de trésor ne se découragent pas. Certains ont abandonné travail, femme et enfants.
Il faut dire que même Dan Brown, auteur à succès s'intéresse à la légende. L'écrivain se serait inspiré de l'histoire de l'abbé pour son best-seller, le Da Vinci Code.
En effet, un personnage nommé Saunière y meurt, dès le premier chapitre, emportant le secret dans sa tombe.
Le village ne boude pas la légende.
Un musée présente les théories en cours tandis que les libraires se partagent le marché des curieux.

*Union Départementale des Retraité(e)s et Pré-retraité(e)s FORCE OUVRIERE de Vaucluse*

BP 10
20 Avenue Monclar
84004 AVIGNON CEDEX

Téléphone : 04 90 14 16 30
Télécopie : 04 90 14 16 39
Messagerie : udrfo84@yahoo.fr

# NOS LECTEURS S'EXPRIMENT

Vous voulez faire partager une passion, vous voulez pousser un coup de gueule.
Envoyez-nous votre article, nous le publierons.

## SE DISTRAIRE À LA RETRAITE

Comment se distraire à la retraite, en dépit de la baisse de pouvoir d'achat, due aux mesures des différents gouvernements de gauche et de droite et de la nette augmentation des prix depuis la création de l'euro ?

On peut par exemple sur internet avoir la possibilité de redécouvrir de vieilles chansons ou des sketchs hilarants ou mieux encore écouter une « webradio » telle que « Canal Académie ».

Cette radio m'ayant enchantée j'ai voulu par cet article la faire découvrir, à mes amis retraités en espérant qu'ils éprouveront le même plaisir que moi, à son écoute.
Canal Académie est une radio de l'Institut de France gratuite (vous pouvez pour 23 euros par an accéder à sa remarquable médiathèque). Son objectif est de promouvoir la culture, les sciences, les technologies, l'art, les religions, la médecine, le droit, l'histoire, la littérature.
L'Institut de France regroupe l'Académie Française, l'Académie des inscriptions et Belles Lettres, l'Académie des Sciences, celles des Beaux Arts et des Sciences Morales et Politiques.
Tous les académiciens apportent leurs concours à cette radio.
Certes dans la pensée de tous ces savants on retrouve souvent la pensée unique proche du pouvoir, mais qui dit auditeur ne dit pas automatiquement soumission.

Le choix des sujets est vaste.

Par exemple j'ai eu un grand plaisir à écouter Jean Clottes, préhistorien, nous parler de la grotte Chauvet, une des plus anciennes grottes ornée connue en Europe (-37000ans).

Au cours de l'émission, ce spécialiste de l'art pariétal nous livre ses interprétations sur le sens à donner à ces magnifiques peintures rupestres.

Cette explication me fait penser à une autre émission, intitulée : « La transmission des savoirs et les écoles de sagesse dans l'ancienne Egypte. » dans laquelle Nicolas Grimal, évoque les enseignements des scribes anciens.

Mais l'histoire, n'est pas, heureusement le seul thème de Canal Académie.
Vous pouvez écouter des poèmes de Verlaine et de Rimbaud mis en musique par Patrick Hamel dans son émission « poésie en mouvement »
Pour terminer je ne peux que citer Jacqueline de Romilly, très présente dans cette webradio.
Elle a ressenti vivement le drame qui durant l'été 2007 a affecté la Grèce ravagée par les incendies. (Feux difficiles à éteindre à cause de la suppression des moyens donnés au service public. Déjà la Grèce montrait en 2007, le sort réservé aux peuples européens. )

Nadine VUACHET

## FIN DE LA GRATUITE DES TRIBUNAUX

Depuis le 1er octobre 2011, vous devez payer une taxe de 35 € pour faire un procès.
Quand vous ferez, ou serez dans l'obligation , de faire appel d'un jugement, vous paierez la taxe de 35 €, plus une autre de 150 €.
La taxe de 35 € servirait à aider les personnes les plus démunies à bénéficier des services d'un auxiliaire de justice : avocat, huissier de justice, ...
La taxe de 150 € ce serait pour indemniser les avoués. Surprenant quand on sait qu'il a été décidé de supprimer les avoués.
Il ne fait aucun doute que ces taxes ont été conçues par des technocrates n'ayant aucun problème financier et qu'elles ont été avalisées par des politiques qui en mesurent mal les effets nocifs pour ne pas connaître les fins de mois difficiles.
Pour eux, ce sont de petites sommes.
Mais, pour nous ces sommes ne sont pas minimes et d'autre part, elles rendent désormais la justice payante.
La gratuité était jusqu'ici l'un des grands principes de la Justice en France.

PS: pour saisir le conseil des prud'hommes,
il faut également payer la taxe de 35 €.

Serge OLLIER

## PETITE COMPILATION CRUELLE

1. 1995, Jacques Chirac : « La priorité, c'est la réduction des déficits (…) pour conduire à l'équilibre dans deux ans. »
2. 2002, Florent Parly, secrétaire d'Etat au Budget de Jospin: « La réduction des déficits se poursuivra (…) pour parvenir à l'équilibre des finances publiques en 2004. »
3. 2005, Thierry Breton, ministre de l'économie de Raffarin : « Nous prenons l'engagement de réduire la dette pour qu'au terme de ces cinq ans on soit, en France, à un budget qui soit équilibré. »
4. 2007, Fillon : « L'objectif de Nicolas Sarkozy, c'est de ramener la dette au-dessous des 60% en cinq ans. »

Malgré toutes ces promesses qui n'engagent finalement que ceux qui y croient, aujourd'hui la dette a atteint un niveau record.
La première règle d'or à faire voter c'est le silence. On y gagnerait une économie … de déclarations, ce serait toujours ça de pris.

**Source: Le Canard enchaîné** du 7 septembre 2011